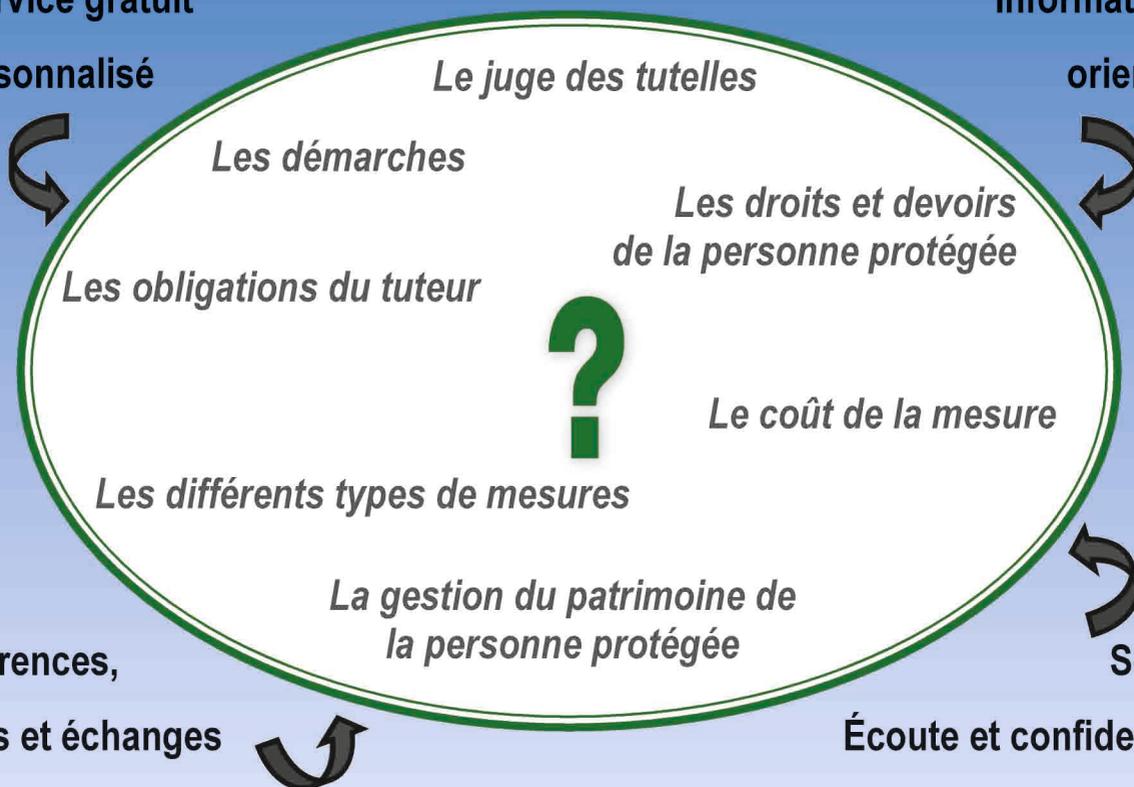


Vous êtes tuteur, curateur familial, ou vous hésitez à le devenir...

Nos 3 associations vous proposent :

**Un service gratuit
et personnalisé**

**Informations et
orientation**



**Conférences,
débat et échanges**

**Soutien,
Écoute et confidentialité**

Vous avez accepté d'exercer la protection légale
d'un de vos proches (curatelle, tutelle) ?

Vous envisagez de le faire ?

Quelles sont vos missions ?

Vous vous interrogez sur la mission qui vous sera confiée ?

Quelles sont vos obligations ?

N'hésitez pas à contacter

le Service de Soutien aux Tuteurs Familiaux de l'Ain